

Villarbernon, le 23 juillet 2017

Contact : Villarbernon
73140 St Michel de Maurienne
vamaurienne@yahoo.fr
vamaurienne.ovh

Monsieur Nicolas Hulot
Ministre d'Etat,
Ministre de la Transition Écologique et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
59, avenue de Ségur
75007 PARIS

Objet : Nouvelle ligne Ferroviaire Lyon-Turin

Monsieur le Ministre d'État,

Suite à votre nomination au ministère de la transition écologique et solidaire, notre association de défense de l'environnement Vivre et Agir en Maurienne pense avoir trouvé en vous un interlocuteur attentif aux sujets qui nous préoccupent actuellement sur l'avenir de nos montagnes. Aussi nous tenons à vous alerter sans tarder à propos du projet de la Nouvelle ligne ferroviaire Lyon Turin qui transforme peu à peu notre vallée en gigantesque chantier, en plus d'être un couloir à camions. L'ouverture du deuxième tube à la circulation du tunnel routier du Fréjus annoncée pour 2021, en aggravant la situation, démontre l'incohérence des politiques publiques de transport vis-à-vis de la pollution de l'air.

Suite à la ratification de l'accord franco-Italien du 30 janvier 2012 et à la loi du 1^{er} février 2017 autorisant l'engagement des travaux pour la section transfrontalière, de la Nouvelle Ligne Ferroviaire Lyon-Turin, la Société TELT (Tunnel Euralpin Lyon-Turin) s'apprête à lancer 81 appels d'offres d'ici à 2019 pour un montant total de 5,5 Milliards € avec un début de travaux prévu dès 2018.

Pourtant l'article 16 de cet accord mentionne expressément que *" La disponibilité du financement sera un préalable au lancement des travaux des différentes phases de la partie commune franco-italienne de la section internationale."*

Manifestement, à ce jour, ce financement n'est toujours pas défini, pour ce qui concerne la quote-part française à hauteur de 25% du montant des travaux (soit 2,2 Milliards € pour un coût total estimé par TELT à 8,6 Milliards € valeur 2012), sans compter les très probables surcoûts inhérents à ce type de chantier liés aux aléas géologiques pour percer le tunnel de base.

Depuis 1998 le Conseil Général des Ponts et Chaussée, l'inspection Générale des Finances depuis 2003 et la Cour des Comptes en 2009 et 2012 ont alerté les différents gouvernements français à propos de ce projet bâti sur des prévisions de trafic surestimés et des coûts sous-estimés.

Récemment encore, cette même Cour des Comptes dans un rapport rendu public le 31 mai dernier pointait *" la montée en puissance " d'un projet " très coûteux pour les finances publiques, dont la pertinence n'est toujours pas établie", et n'ayant " toujours pas fait l'objet d'une contre-expertise ". Par ailleurs dans son référé du 1^{er} août 2012 elle soulignait que "d'autres solutions techniques alternatives moins coûteuses ont été écartées sans avoir été complètement explorées de façon approfondies"*

Il s'agit essentiellement pour le transport des marchandises, de l'utilisation de la ligne ferroviaire existante du tunnel du Montcenis, ou du développement de l'autoroute maritime Espagne-France-Italie pour désengorger le passage routier de Vintimille.

Les pics de pollution de l'air que subissent à répétition les vallées alpines montrent qu'il y a urgence à actionner tous les leviers pour réduire cette pollution, c'est un enjeu majeur de santé publique. Le report modal sur la ligne ferroviaire existante d'une grande part du fret transitant actuellement par les tunnels routiers du Mont-Blanc et du Fréjus fait partie de la solution. Mais par manque de volonté politique il ne décolle pas.

La ligne existante Ambérieu-Modane-Turin est notoirement sous utilisée à moins de 20% de sa capacité bien qu'elle ait été rénovée et mise au gabarit européen GB1, faute d'investissements dans les plateformes de chargement, dans les matériels roulants les plus adaptés et pour améliorer les offres de service.

Nous espérons que vous serez le Ministre qui impulsera la relance du report modal du fret sur la ligne existante très attendue par les populations alpines.

Présenté comme un projet écologique basé sur le transfert d'un million de camions par an sur le train, le Lyon-Turin ne l'est pas ! Les apparences sont trompeuses : Outre les dégâts environnementaux provoqués par sa construction sur les ressources en eaux des massifs traversés, le transport par camion et le stockage de montagnes de déblais, et les atteintes à la biodiversité avec la destruction d'espèces protégées qu'aucune compensation ne pourra réparer, son bilan carbone est loin d'être équilibré et mérite d'être contre-expertisé par des organismes totalement indépendants de ses promoteurs.

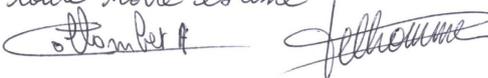
Si les émissions de gaz à effet de serre pour sa construction sont certaines, les gains d'émissions obtenus par transfert modal sur la Nouvelle ligne Lyon-Turin sont eux très aléatoires. Vous-même avez fait le constat de l'incohérence de nos politiques publiques pour la réduction des émissions de GES à l'horizon 2030-2050: et avez exprimé vos doutes : *« de très grands projets ou programmes français comme le réseau de transport « Grand Paris Express », le Lyon-Turin, ou les lignes à grande vitesse en projet n'entraînent, toutes choses égales par ailleurs, que des réductions d'émissions symboliques à cette échéance : même si aucun d'entre eux ne peut être tenu responsable à lui seul de l'atteinte d'un objectif aussi ambitieux, on peut s'inquiéter de voir ces grands projets n'y contribuer en rien. »*

Il est clair, vu l'état des finances publiques de notre pays, que l'argent englouti dans le Lyon-Turin mène à l'impasse, il va faire cruellement défaut pour la rénovation et l'entretien du réseau ferré existant, dont la priorité absolue est reconnue par les dirigeants de la SNCF, ou pour la réalisation de projets de mobilité durable de proximité, pour enrayer la fracture territoriale dont pâtissent nos concitoyens.

Nous espérons que vous serez le Ministre d'un grand virage politique privilégiant les transports du quotidien, et remettant en cause les grands chantiers d'infrastructures de Transport.

Il est encore temps d'arrêter la gabegie financière et la fuite en avant de la Société TELT pour imposer ce projet très daté, prenant en otage nos finances publiques au prétexte d'une contribution de 40% l'Europe pour la construction du tunnel de base. En conséquence, nous vous demandons une remise à plat du dossier de la Nouvelle Ligne Ferroviaire Lyon-Turin. Une contre-expertise et un réel débat public s'imposent. En attendant il vous appartient de prendre l'initiative d'un moratoire concernant la poursuite de ce projet.

Veillez croire, Monsieur le Ministre d'État, en l'expression de notre haute considération

Avec toute notre estime


Annie Collombet et Philippe Delhomme
Co-présidents de Vivre et Agir en Maurienne

Copie à : Madame Élisabeth Borne, Ministre déléguée aux transports